

Aire de carénage du port de Sanary sur Mer
GRUTAGE TOUS LES JEUDIS
MINIMUM 4 BATEAUX

TARIFS 2025

Approuvé par le Conseil Portuaire du 10 décembre 2024 et soumis au Conseil Municipal du 18 décembre 2024

Tarifs de levage et de mise à l'eau
(Matériel de calage compris)
(en Euros TTC)

Longueur du bateau	Mise à terre	Mise à l'eau	Total
0 à 4,99 mètres	45 €	45 €	90 €
5 à 7,99 mètres	55 €	55 €	110 €
8 à 8,99 mètres	93 €	93 €	186 €
9 à 9,99 mètres	104 €	104 €	208 €
Plus de 10 mètres	115 €	115 €	230 €
Tarif pêcheur professionnel	50 €	50 €	100 €

- Pose/Dépose moteur – Matage/démâtage : 50 € TTC par ½ heure d'utilisation (toute ½ heure commencée est due)
- Sortie calage bateau pour expertise limitée à une heure : 50 € TTC (toute heure commencée est due)
- Manutention de bateau sur remorque (sortie ou mise à l'eau) : 45 € TTC
- Location nettoyeur haute pression par ½ heure : 20 € TTC
- Location aspirateur poussière/eau par ½ heure : 20 € TTC
- Forfait renflouement (intervention plongeurs + grutage et calage) : 2 000 € TTC

Tarifs stationnement sur l'aire de carénage
(en Euros TTC)

Longueur du bateau	Forfait sept jours	Tarif par jour supplémentaire au-delà de 7 jours	Tarif par jour supplémentaire au-delà de 10 jours
0 à 4,99 mètres	30 €	22 €	28 €
5 à 7,99 mètres	40 €	22 €	28 €
8 à 8,99 mètres	45 €	22 €	28 €
9 à 9,99 mètres	50 €	22 €	28 €
Plus de 10 mètres	55 €	22 €	28 €

Tarifs redevance du domaine public portuaire sur l'aire de carénage applicables aux professionnels effectuant des travaux sur l'aire de carénage pour le compte d'un particulier au-delà de 48 heures

(en Euros TTC)

Longueur du bateau	Forfait sept jours	Tarif par jour supplémentaire au-delà de 7 jours	Tarif par jour supplémentaire au-delà de 10 jours
0 à 4,99 mètres	36 €	26 €	34 €
5 à 7,99 mètres	48 €	26 €	34 €
8 à 8,99 mètres	54 €	26 €	34 €
9 à 9,99 mètres	60 €	26 €	34 €
Plus de 10 mètres	66 €	26 €	34 €

Envoyé en préfecture le 19/12/2024

Reçu en préfecture le 19/12/2024

Publié le



ID : 083-218301232-20241219-DEL_2024_210-DE

Forfait Gros Travaux sortie un mois (selon disponibilité) :
(en Euros TTC)

Longueur du bateau	Forfait un mois Stationnement (moteur, mât et remorque)	Forfait un mois (Stationnement navire)
0 à 5,99 mètres	50 €	100 €
6 à 7,99 mètres	65 €	150 €
8 à 9,99 mètres	75 €	200 €
10 à 11,99 mètres	90 €	350 €

Tarifs redevance du domaine public portuaire sur l'aire de carénage applicables aux professionnels effectuant des Gros Travaux sortie un mois pour le compte d'un particulier

(en Euros TTC)

Longueur du bateau	Forfait un mois
0 à 5,99 mètres	120 €
6 à 7,99 mètres	180 €
8 à 9,99 mètres	240 €
10 à 11,99 mètres	420 €

Mois et horaires de travaux sur l'aire de carénage :

Du 1^{er} mars au 30 juin : 08h00 – 12h00 et 14h00 – 18h00.

Du 1^{er} septembre au 30 novembre : 08h00 – 12h00 et 14h00 - 18h00.

Dimanche et jours fériés : seuls les travaux non bruyants sont autorisés.